

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 7 NOVEMBRE 2023 -

DÉCISION N° 23 - 08 - 064

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 20 juin 2023 s'est réuni le mardi 7 novembre 2023 à partir de 10 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Marianne DARFEUILLE (Présidente)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)
- Georges ZIEGLER (Vice-président)

Excusée :

- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Décision 1 : La réforme de véhicules et de matériels divers.

Depuis 2013, le SDIS se dessaisit désormais de ses véhicules et biens mobiliers hors d'usage ou obsolètes grâce au lancement d'enchères électroniques via la voie dématérialisée. A noter qu'un nouveau partenariat avec Les Domaines de l'État et leur site de vente aux enchères en ligne Moniteur Live a été mis en place depuis le 1^{er} octobre 2023.

Les véhicules et engins ainsi que les autres matériels concernés doivent tout d'abord être réformés et sont répertoriés en annexe 1 du présent dossier.

Ainsi, certains véhicules à fort kilométrage dont la valeur nette comptable est nulle ou devant nécessiter des réparations dont le coût est important, pourraient être réformés. Il s'agit de véhicules qui ne sont plus aux normes et dont les pièces ne sont plus disponibles sur le marché. Certains d'entre eux n'ont pas été amortis puisqu'ils ont été cédés gratuitement par les communes.

Après suppression dans le tableau de l'actif, ces véhicules ou matériels (ventilateurs, groupes électrogènes, matériels informatiques ...) pourraient ainsi être vendus lors de la vente aux enchères qui se déroulera du 2 au 7 décembre 2023. Il est donc proposé au bureau d'examiner ce dossier afin de réformer les véhicules et divers matériels dont la liste est jointe en annexe 1 et de déterminer leur destination.

En outre, après étude de la demande de l'Association **Pompiers humanitaires français (PHF)** dans le cadre de ses missions internationales, il pourrait être envisagé de procéder à la réforme et la cession du véhicule suivant :

- Camion citerne rural (CCR) de marque RENAULT de 2002 immatriculé 2356 YQ 42 (n° inventaire 1536) pourrait être cédé pour la somme de 25 000 €.

**Vu le rapport présenté par la Présidente,
le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le bureau du Conseil d'administration approuve la proposition de sortie d'actif des véhicules et biens matériels indiqués en annexe 1 qui seront ensuite proposés à la vente aux enchères via la voie dématérialisée.

Article 2 :

Le bureau du Conseil d'administration approuve la cession d'un camion citerne rural (CCR) de marque RENAULT de 2002 immatriculé 2356 YQ 42 (n° inventaire 1536) à l'Association « *Pompiers humanitaires français* » (PHF) sise 22 Bd Karl Marx à Saint-Etienne, pour la somme de 25 000 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

La Présidente du Conseil d'administration
du service départemental
d'incendie et de secours de la Loire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Darfeuille', with a long horizontal flourish underneath.

Marianne DARFEUILLE